



L'ATI – RECRUTE

Poste Délégué/e MJPM

CDI- TEMPS PLEIN

Annonce **250**

Nombre de poste : **1**

Temps complet : **35 h à compter du 01 12 2023**

Basé : **VERN SUR SEICHE (Rennes Sud)**

L'ATI Association Tutélaire d'Ille et Vilaine, exerce des mesures de protection aux biens et à la personne auprès de 3300 personnes majeures (curatelles, tutelles...), des mesures MASP et participe au dispositif départemental de l'Accueil Familial.

Nos équipes pluridisciplinaires sont composées de Délégués MJPM de travailleurs sociaux, de secrétaires sociales et Comptables, d'un service juridique et d'un service Administratif, soit plus de 120 salariés.

Nous intervenons sur l'ensemble du département d'Ille et Vilaine.

1.1 Description du Poste

Sous l'autorité du Responsable de secteur, vous gérez des mesures de protection juridique des majeurs, confiées par le juge des Tutelles. Vous assistez ou représentez la personne protégée dans tous les actes de sa vie civile, tant dans la gestion de ses biens que dans la protection de sa personne, en respectant sa volonté, ses droits et libertés.

1.2 Missions

Au sein du service MJPM de l'antenne, vous assurez les missions suivantes :

- Vous effectuez des opérations administratives et techniques pour l'intérêt des personnes protégées.
- Vous veillez au respect des droits fondamentaux de la personne, à la garantie de ses libertés individuelles et à la promotion de ses capacités.
- Vous inscrivez votre intervention dans le cadre des procédures et des contrôles internes ;
- Vous travaillez en équipe et disposez d'assistance des services support (secrétariat- comptable-juridique)
- Vous maintenez et développez le partenariat
- Vous participez à la démarche qualité en cours.

1.3 Profil de Poste

- Vous connaissez les dispositifs légaux applicables aux personnes vulnérables et êtes en capacité d'œuvrer à la valorisation de leurs droits.
- Vous maîtrisez l'outil informatique.
- Vous êtes rigoureux dans les missions administratives et juridiques
- Vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont reconnues.

1.4 Qualification

Niveau de qualification attendu : Formation minimum de niveau II, V, VI en droit ou possédant un diplôme de travailleur social (ASS, ES , CESF, DECESF, Juridique, Droit) – Titulaire du CNC (souhaité)

1.5 Rémunération

Application d'une rémunération selon accord collectif d'entreprise relatif à la durée de travail applicable au 01.06.2016

Fourchette de salaire brut pour un temps plein : 22 k à 33 k + Prime SEGUR

1.6 Avantages Association

Chèques déjeuners- Mutuelle-Prime- Crèche-Télétravail accessible – CSE- voiture de Service
Et autres avantages selon accord.

1.6 Contact pour envoi du CV et lettre de motivation

Votre candidature fera apparaître votre projection dans le poste proposé

ASSOCIATION TUTÉLAIRE D'ILLE-ET-VILAINE

Service des Ressources Humaines

63 AVENUE DE ROCHESTER - CS 40613

35706 RENNES CEDEX 7

atirecruitment@ati35.asso.fr